



3.2 Recherche et connaissance

La mise en place de bonnes pratiques de pêche respectueuses de la ressource et des écosystèmes est un enjeu fort de l'activité. Le manque de connaissance des pratiquants (souvent occasionnels) peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement. Sur l'ensemble de la façade, l'État et des associations de pêcheurs et environnementales assurent l'information auprès du grand public. La présence sur le terrain permet de sensibiliser les pêcheurs.

Pour la pêche à pied, il existe également des plaquettes et des réglettes résumant les bonnes pratiques de pêche et la réglementation, en rappelant les tailles minimales de captures. Les associations de plaisanciers informent également leurs adhérents sur les bons gestes à suivre. Ces efforts prennent en compte la clarté et la lisibilité de la réglementation mise en place pour les citoyens.

Des enquêtes (CPIE Marennes-Oléron,...) sont menées afin de mieux connaître la population des pêcheurs récréatifs, de décrire les pratiques de pêche (fréquence des sorties, modes de pêche pratiqués, période de réalisation,...) et d'affiner l'estimation des captures.

En parallèle, un réseau associatif se développe et s'ouvre à plusieurs générations à travers des projets de sciences participatives. À titre d'exemple, la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer avec l'aide des bénévoles de ses associations a initié, depuis 2015, sur 7 départements dont la Vendée et la Charente Maritime une étude de la dynamique⁴ des différentes populations de palourdes afin de comprendre les impacts humains et écologiques qui peuvent modifier les stocks de ce coquillage.

Initié en 2008 et à l'origine du projet LIFE « Pêche à pied de loisir » (2013-2017), le réseau LITTOREA a permis la réalisation de projets communs comme la rédaction d'un cahier méthodologique ou l'organisation de comptages nationaux collectifs. Il a en outre facilité le partage de connaissances et d'expériences entre territoires associés au projet, afin d'utiliser les méthodes les plus pertinentes pour diagnostiquer les pratiques et sensibiliser les pratiquants. Depuis 2018, il est animé par IODDE-CPIE Marennes-Oléron et VivArmor Nature avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité et de la Fondation de France.

3.3 Des formations pour relever les enjeux de demain

La pêche de loisir étant une pratique souvent ponctuelle et individuelle, il est difficile de déterminer un profil type de l'utilisateur et de mettre en œuvre une sensibilisation ciblée et efficace. La mise en place de bonnes pratiques de pêche respectueuses de la ressource et des écosystèmes est un enjeu fort de l'activité. Le manque de connaissance des pratiquants peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement. Sur l'ensemble de la façade, des associations de pêcheurs et environnementales assurent l'information auprès du grand public. La présence sur le terrain permet de sensibiliser les pêcheurs. Pour la pêche à pied, il existe également des plaquettes et des réglettes résumant les bonnes pratiques de pêche et la réglementation, en rappelant les tailles minimales de captures. Les associations de plaisanciers informent également leurs adhérents sur les bons gestes à suivre.

Pour en savoir plus :

- enquêtes FranceAgriMer - BVA (enquête de cadrage 2017 et enquêtes panel 2018-2019).
- Arrêté du 26 octobre 2012 déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture des poissons et autres organismes marins (pour une espèce donnée ou pour une zone géographique donnée) effectuée dans le cadre de la pêche maritime de loisir (JORF n°0258 du 6 novembre 2012).
- Arrêté du 29 janvier 2013 (JORF n°0045 du 22 février 2013).
- Arrêté du 23 août 2022 (JORF n°0201 du 31 août 2022 : maigre commun) (Légifrance, 2022 : <https://www.legifrance.gouv.fr>)
- Instruction du Gouvernement du 13 mars 2015 relative à la mise en place d'un dispositif ministériel de contrôle des aires marines protégées et de certaines autorisations délivrées dans les eaux métropolitaines au titre de la protection de l'environnement marin (BO du MEDDE - MLETR n° 2015/5 du 25 mars 2015).
- Instruction du Secrétariat général d'État à la mer du 4 novembre 2016 a étendu la politique de surveillance du milieu marin aux administrations de l'Action de l'État en mer.

⁴ Lien étude: <https://www.pecheapied-loisir.fr/wp-content/uploads/2023/06/C4-2017-FNPPSF-RAPPORT-FINAL-2015-C3A0-2017-FNPPSF-VSC.pdf>

FICHE 19 Pêches de loisir: état des lieux, interactions et perspectives

Messages clés

- La pêche de loisir regroupe une importante diversité de pratiques: pêche à pied, pêche du bord, pêche embarquée, chasse sous-marine. En 2017, elle est pratiquée par plus de 2,7 millions¹ de personnes en France métropolitaine. Le chiffre d'affaires, estimé ici à partir du montant total de dépenses, est de 1,5 milliard d'euros sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine. Le premier poste de dépense concerne les embarcations, suivi des coûts d'hébergement et de restauration. L'ensemble de ces dépenses a généré entre 460 et 680 millions d'euros de valeur ajoutée et entre 7 000 et 13 000 emplois durant l'année 2017. Ce sont les postes « embarcation » et « hébergement et restauration » qui produisent le plus de valeur ajoutée et d'emplois à l'échelle nationale.
- La façade Sud-Atlantique concentre environ 13 % de l'ensemble des sorties de pêche de loisir réalisées à l'échelle nationale (4^e façade maritime). Cette attractivité a produit environ 186 millions d'euros de dépenses en 2017, une valeur ajoutée annuelle comprise entre 56 et 84 millions d'euros, et entre 800 et 1 700 emplois. Comparativement à l'ensemble des pêcheurs récréatifs de France métropolitaine, cette façade se distingue par une population masculine surreprésentée, une proportion plus élevée de personnes appartenant à la catégorie « employés, ouvriers », une pratique de pêche plus exclusivement concentrée durant les vacances, la prédominance de pêcheurs originaires de Nouvelle-Aquitaine, une part de néo-pratiquants plus élevée, et une pratique plus fréquente de la pêche du bord. En raison de la configuration des sites et des habitats propices à la richesse des gisements, la pêche de loisir s'est principalement développée sur les côtes de Charente-Maritime et sur le bassin d'Arcachon.
- La pêche de loisir représente de nombreux enjeux, qu'ils soient écologiques, économiques ou en termes de connaissances du milieu marin. Cette activité, par sa diversité, induit des pressions et impacts environnementaux pluriels. Les pressions peuvent être directes (dégradation de l'habitat, dérangement de la faune) ou indirectes (renouvellement des stocks - la pêche de loisir pouvant représenter jusqu'à 30 %² de la totalité des prélèvements pour certaines espèces - introduction d'espèces non-indigènes).
- La pêche doit s'adapter à ces nouvelles réalités. Afin de palier les tensions et conflits autour de l'accès aux ressources halieutiques, la régulation et les contrôles par les services de l'État sont des enjeux forts pour enseigner des bonnes pratiques plus respectueuses des ressources et des écosystèmes. Cet enseignement doit également passer par de la sensibilisation autour des milieux marins afin d'apporter de la connaissance et limiter les conséquences néfastes sur l'environnement.

1. État des lieux de l'activité de pêche

1.1 Au niveau national

Il s'agit d'une activité multiforme réglementée (tailles, quantités, engins autorisés, périodes et zones autorisées) s'exerçant sur des milieux variés, et moins encadrée que la pêche professionnelle. Cette réglementation, selon les espèces, peut varier d'un département à l'autre.

¹ Source Vie publique
² Source Vie publique

La pêche de loisir est une activité traditionnelle sur le littoral français. Elle est pratiquée par environ 5 %³ de la population métropolitaine, et cette proportion augmente dans les régions littorales (5 à 10 % sur la façade Sud-Atlantique et de 15 à 20 % dans les régions Bretagne et Basse-Normandie) qui bénéficient de la proximité des zones de pêche. Ainsi, selon une étude de FranceAgrimer en 2018, 2 750 000 individus avaient pratiqué la pêche récréative durant les 12 derniers mois.

Concernant le poids économique de la pêche de loisir, le chiffre d'affaires, estimé ici à partir du montant total de dépenses est de 1,5 milliard d'euros sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine. Le premier poste de dépense concerne les embarcations, suivi des coûts d'hébergement et de restauration. L'ensemble de ces dépenses a généré entre 460 et 680 millions d'euros de VA et entre 7 000 et 13 000 emplois (EQTP) durant l'année 2017.

Avec le développement du tourisme de bord de mer, la pratique a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, passant d'une pêche de subsistance pratiquée par les habitants des communes littorales à une activité de loisir à part entière voire à une activité de masse depuis les dernières décennies sur certaines zones littorales. Ce développement n'a pas été sans conséquence pour les ressources, les espèces non exploitées et les habitats.

Ce loisir représente un atout pour le cadre de vie des résidents et attire les usagers plus occasionnels (notamment le tourisme). Il est à noter que les prélèvements effectués dans le cadre de la pêche de loisir sont beaucoup plus difficiles à quantifier que pour la pêche professionnelle.

1.2 Sur la façade Sud-Atlantique

La façade Sud-Atlantique concentre environ 13 % de l'ensemble des sorties de pêche de loisir réalisées à l'échelle nationale (4^e façade maritime). Cette attractivité a produit environ 186 millions d'euros de dépenses en 2017, une valeur ajoutée annuelle comprise entre 56 et 84 millions d'euros, et entre 800 et 1 700 EQTP. Comparativement à l'ensemble des pêcheurs récréatifs de France métropolitaine, cette façade se distingue par une population masculine surreprésentée, une proportion plus élevée de personnes appartenant à la catégorie « employés, ouvriers », une pratique de pêche plus exclusivement concentrée durant les vacances, la prédominance de pêcheurs originaires de Nouvelle-Aquitaine, une part de néo-pratiquants plus élevée, et une pratique plus fréquente de la pêche du bord. En raison de la configuration des sites et des habitats propices à la richesse des gisements, la pêche de loisir s'est principalement développée sur les côtes de Charente-Maritime et sur le bassin d'Arcachon. Sur la côte aquitaine et dans le Pays basque, la pratique est plus restreinte. Sur la façade, 7 % des arrêtés préfectoraux sur la pêche concernent la pêche de loisir.

Les coques, les palourdes, les huîtres, les couteaux, les crabes, les tellines, les crevettes, ainsi que les quelques poissons (congres et poissons plats) sont pêchés tout le long de la façade. Les techniques de pêche utilisées sont très variées et peuvent avoir des impacts négatifs sur les habitats (retournement des champs de blocs, grattage des sédiments meubles, arrachage des herbiers de zostère, etc.).

Sur les estrans sableux, la pêche à pied au filet calé est une activité typique de la région. Les pêcheurs posent les filets à pied à marée basse puis les relèvent à la marée basse suivante. Cette activité est encadrée par des autorisations de pêche et suivie depuis plusieurs années par l'Ifremer dans le cadre du système d'information halieutique (SIH).

Les écluses à poisson sont une spécificité de l'île d'Oléron et de l'île de Ré. Il en reste aujourd'hui 22, pêchées et entretenues par une centaine de passionnés. Leur exploitation à des fins commerciales n'est pas autorisée (la ressource en poisson ne serait d'ailleurs pas suffisante).

Un des poissons emblématiques de la pêche de loisir est le bar qui est assez abondant sur la façade Sud-Atlantique et concerne également la pêche professionnelle. Les départements du nord de la façade (Charente-Maritime et Gironde) possèdent un nombre important de pêcheurs de bar.

2. Les interactions des pêches avec le milieu marin et les autres usages de la mer

2.1 Avec le milieu marin

Les pressions et impacts environnementaux liés à l'activité de pêche sont pluriels compte tenu de la diversité des pratiques de pêche, de leur intensité, et des milieux dans lesquels elles s'exercent. De manière générale,

cette activité exerce des pressions physiques directes sur l'écosystème qui peuvent conduire à la dégradation des habitats et de leurs biocénoses (retournement des blocs, réduction de la biomasse, baisse de la densité des pousses, diminution du taux de recouvrement) et déranger la faune (oiseaux marins).

La pêche à pied, principalement de loisir et sur les façades Atlantique et Manche, exerce une pression de type physique sur les habitats. Par exemple, dans les substrats meubles, la pêche à pied s'effectue par grattage ou en creusant des trous dans les zones à herbiers de zostère, induisant un piétinement de cette espèce. Ce phénomène se matérialise par une réduction de la biomasse, une baisse de la densité des pousses et une diminution du taux de recouvrement. Les pêcheurs à pied de loisir peuvent également déranger la faune (oiseaux marins par exemple).

Une autre principale pression générée par la pêche de loisir sur le milieu marin concerne les prélèvements qui peuvent dépasser le taux de renouvellement des stocks. Les enquêtes sur la pêche de loisir maritime en France et en Europe ont mis en évidence que les prélèvements liés à ces pratiques n'étaient pas négligeables, et s'élevaient pour certaines espèces jusqu'à près de 30 % de la totalité des prélèvements cumulés de la pêche professionnelle et de la pêche récréative, par exemple pour le bar en Atlantique et Europe du nord.

Ainsi, l'activité de pêche de loisir est dépendante du bon état écologique des eaux marines. Elle peut avoir des impacts sur les espèces vulnérables et la biodiversité marine avec l'introduction d'espèces exotiques (appâts) ou la perte d'engins de pêche, notamment en plomb :

- impacts par prélèvements sur les espèces cibles ou les espèces accessoires parfois en danger de conservation ;
- impacts sur les habitats prospectés (dégradation) ;
- impacts liés à la fréquentation de zones naturelles (dérangement de la faune) ;
- impact des infrastructures dédiées (ports de plaisance avec emprise ou pollutions).

2.2 Avec d'autres activités

La concurrence autour de la ressource halieutique peut localement générer des tensions, voire des conflits, entre les pêcheurs professionnels et pêcheurs de loisir, les premiers percevant les seconds comme une atteinte à leur activité économique. Inversement, les pêcheurs de loisir peuvent percevoir la pêche commerciale comme une activité contribuant à l'érosion des ressources halieutiques.

Le développement du tourisme littoral n'a pas été sans conséquence pour les ressources, les espèces non exploitées et les habitats.

La mauvaise qualité de l'eau affecte également les coquillages recherchés par les pêcheurs à pied de loisir, ce qui peut conduire à des interdictions temporaires ou permanentes prises par arrêtés préfectoraux ou municipaux pour raison sanitaire. Cette situation peut s'avérer d'autant plus problématique pour la santé. Par le passé, des rejets accidentels d'hydrocarbures ont également provoqué d'importantes pertes pour les populations résidentes, en raison de l'impossibilité de pratiquer, là encore, la pêche à pied.

3. Perspectives pour la pêche de loisir et grands facteurs d'évolution

3.1 Évolutions de l'activité

L'activité de pêche de loisir est croissante concomitamment avec les activités de tourisme de bord de mer qui constitue un vivier de pêcheurs de loisir potentiels.

La mise en place de bonnes pratiques de pêche respectueuses de la ressource et des écosystèmes est un enjeu fort de l'activité. La pêche récréative de la façade Sud-Atlantique, fait l'objet de mesures de régulation (limitation des captures, interdiction de pêches...) et de contrôles réguliers par les services de l'État pour limiter la fraude.

Le changement climatique peut occasionner un bouleversement des ressources halieutiques (raréfaction ou apparition et développement d'espèces selon les zones géographiques) qui nécessitera une adaptation de la pêche et de l'ensemble des filières associées. Le programme Interreg DiadES terminé en 2023 a pu aborder cette question pour les espèces migratrices amphihalines à l'échelle de la façade Sud-Atlantique et sous l'angle des services écosystémiques.

3 Source Vie publique